



## Valeur du Mandat de vente Calitimo.cub ?

Par **Hera**, le **11/02/2015** à **13:45**

Bonjour,

J'ai mis ma maison en vente via deux agences. la première Noblimo en mandat non exclusif et Cimm-immobilier en mandat non exclusif, mais ils m'ont fait signer aussi un mandat de vente CALITIMO.club en me disant que c'était juste pour pouvoir couper en deux les frais si je ramenaient un client. là, une autre agence m'a contacté en me faisant remarquer l'arnaque de ce contrat qui est une manière cachée de faire signer une semi-exclusivité, mais que ce fameux CALITIMO n'avait pas de pouvoir juridique. Quand est-il ? puis-je vendre mon bien à cette troisième agence ?

Merci d'avance pour votre réponse  
Héra

Par **vette77**, le **08/11/2015** à **13:38**

bjr

votre mandat indique clairement qu'après un mandat calitimo c'est stop . pas d'autres agences

le mandat vous donne l'option propriétaire partenaire qui vous fait bénéficier de 50% des honoraires si un client vous contacte

à savoir que normalement votre agent vous demande de mettre votre prix en rapport avec celui sur calitimo